

d'un tel débat. Il nous faudra choisir le moment le plus favorable à l'éclosion d'idées constructives chez les députés sur la question à débattre.

Compte tenu des circonstances actuelles, ainsi que des modalités et des exigences du Règlement et des précédents, je ne crois pas que ce soit, aujourd'hui, le temps le plus opportun pour saisir la Chambre de la motion du député de Hillsborough.

QUESTIONS ORALES

LA SITUATION ÉCONOMIQUE

L'INFLATION—LA RESTRICTION DES SALAIRES ET (OU) DES PRIX—L'APPLICATION DE LA LIMITE DE 6 P. 100 DANS LE CAS DES POSTIERS

L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, je voudrais demander au premier ministre si le gouvernement songe activement à restreindre les salaires ou les prix, ou les deux? Je lui pose la question parce que le ministre de l'Industrie et du Commerce aurait dit hier à Montréal que la question était à l'étude et qu'une déclaration serait faite d'ici quelques jours.

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, mon bureau était en contact avec le ministre, mais il ne s'agit pas d'une politique du gouvernement; le ministre n'a pas non plus annoncé de déclaration dans les termes que rapporte le chef de l'opposition.

L'hon. M. Stanfield: Le ministre des Finances qui, je le suppose, est l'expert de la politique restrictive actuelle du gouvernement dirait-il si les normes du gouvernement fédéral limitant les hausses de salaires à 6 p. 100 s'appliquent aux salaires et traitements des employés des Postes qui font l'objet de négociations?

L'hon. E. J. Benson (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, le gouvernement ayant accepté ces principes directeurs, il devra en tenir compte dans ses ententes avec ses propres employés.

L'hon. M. Stanfield: Monsieur l'Orateur, dois-je conclure qu'il n'y a pas de politique directrice en vigueur?

L'hon. M. Benson: Monsieur l'Orateur, c'est tout le contraire de ce que je viens de dire. Je le répète, le gouvernement ayant accepté ces principes directeurs, il devra en tenir compte dans ses négociations avec ses propres employés.

Une voix: Et qu'est-ce que cela veut dire?

L'hon. M. Stanfield: Puis-je demander au président du Conseil du Trésor si cela ne veut pas dire, en fait, qu'il n'y a pas de négociation collective, pas de possibilité de négociation collective? Par ailleurs, le gouvernement songe-t-il, en conformité de ces principes directeurs, à agir directement et à mettre un frein aux demandes des employés des Postes qui sont en train de négocier? En d'autres termes, le gouvernement songe-t-il à mettre fin au trompe-l'œil des négociations collectives actuelles?

L'hon. C. M. Drury (président du Conseil du Trésor): Monsieur l'Orateur, les négociations collectives ne sont pas un trompe-l'œil. Des négociations se poursuivent à l'heure actuelle ou elles reprendront très prochainement sur nombre de problèmes, y compris ce qu'on appelle l'ensemble des clauses salariales. Je pense que le gouvernement reconnaît, et je suis sûr que le conseil des Unions des employés des Postes le reconnaît aussi, que certains secteurs prêtent davantage à certaines concessions que d'autres. En ce qui concerne l'offre salariale globale, cette liberté d'action est bien restreinte.

M. T. C. Douglas (Nanaïmo-Cowichan-Les Îles): Monsieur l'Orateur, le premier ministre a-t-il l'intention d'apporter quelques éclaircissements au sujet de ce qu'il vient de dire il y a un instant à peine, du fait que le ministre de l'Industrie et du Commerce a fait deux déclarations selon la *Gazette* de Montréal? Dans l'une il est question d'une déclaration qui sera présentée dans les jours qui vont suivre. Alors qu'on lui demandait si le gouvernement s'appropriait à instaurer le contrôle des prix et des salaires, le ministre a répondu:

Je crois qu'Ottawa travaille là-dessus en ce moment.

Le premier ministre a dit que les paroles du ministre n'ont pas été rapportées fidèlement. Les deux déclarations sont-elles inexactes? Je demande bien spécifiquement au premier ministre si le gouvernement étudie actuellement la possibilité d'imposer une politique de contrainte au sujet des prix et des salaires et si une déclaration sera faite à ce sujet dans les jours qui vont suivre, comme le ministre de l'Industrie et du Commerce l'a déclaré?

Le très hon. M. Trudeau: Il me semblait avoir indiqué, il y a un instant, au chef de l'opposition qu'il ne s'agissait pas d'un reflet de la politique gouvernementale et que nous n'étions pas en train de mettre au point des contrôles obligatoires pour les salaires et les prix. J'ai précisé que les contacts établis par mon cabinet avec le ministre révèlent que ses